

## RÉVISION DES MANUELS SCOLAIRES.

Rapport de M. P. T A R V E L, professeur à l'Université de Tartu.

L'enseignement de l'histoire dans les écoles de la république estonienne s'est généralement effectué, dès le début, sur la base des principes, dont la fixation a été approuvée par la Société des Nations en 1935 et qui ont été communiqués par le secrétariat de la ligue en une déclaration faite en mars 1936 aux différents états. Le gouvernement estonien a fait savoir au secrétariat de la Société des Nations que les institutions estoniennes intéressées admettent les points de vue de la déclaration et que les manuels d'histoire en usage dans les écoles estoniennes sont composés généralement sur la base de ces principes.

La nation estonienne jusqu'à son retour à l'indépendance n'a pas joué de rôle politique indépendant, digne de remarque. C'est pourquoi il n'a pas été difficile de traiter dans les manuels estoniens l'histoire générale dans un esprit d'objectivité scientifique et de solidarité internationale. Ces manuels sont généralement composés d'une manière sobre et concrète et ils ne contiennent guère d'éléments qui puissent être interprétés comme malveillants à l'égard d'autres nations et pénétrés de chauvinisme inadmissible. Mais il est bien possible que dans ces manuels l'histoire des pays voisins soit traitée, faute d'informations scientifiques suffisantes, dans une certaine mesure d'une manière superficielle et qu'on n'y tienne pas compte, dans une mesure satisfaisante, des tout derniers résultats des recherches des Finnois, des Lettons, des Lituaniens, des Suédois, etc. En raison de la différence profonde des langues de ces pays il a été difficile aux auteurs de manuels scolaires d'établir le contact nécessaire avec les recherches historiques et archéo-

logiques qui justement dans les derniers temps sont poursuivies avec une activité particulière dans les pays voisins.

Pour parer à cette lacune dans l'avenir il faudrait reconnaître comme recommandable que les pays intéressés fassent connaissance les uns avec les autres dans des congrès communs, à l'aide d'articles et d'aperçus publiés dans des revues appropriées paraissant périodiquement et contenant les résultats de leurs recherches scientifiques. On a commencé à organiser par exemple des congrès de ce genre avec succès entre l'Estonie et la Finlande; il serait souhaitable que les autres pays limitrophes entrassent également dans cette voie.

En Estonie il n'y a pas jusqu'à présent de comité pour la révision réciproque des manuels scolaires. Mais cette question a été pourtant examinée maintes fois dans une autre organisation spéciale existante, à savoir dans la Commission pour l'Organisation des Etudes Historiques, qui fut créée en 1923 par décision du premier congrès des professeurs d'histoire et qui jusqu'à présent a dirigé et organisé l'examen de toutes les questions touchant au fond même et aux méthodes d'enseignement de l'histoire. Jusqu'à maintenant ce travail a été notablement entravé par l'ignorance des langues respectives. C'est pourquoi il serait nécessaire de trouver d'urgence des moyens pratiques pour traduire d'une langue dans l'autre les passages des manuels d'histoire et autres traitant des pays voisins. Il serait recommandable de créer, sur le modèle des pays scandinaves, un comité mixte composé de représentants des pays baltiques et de la Finlande, qui coordonnerait les résultats des travaux des divers pays et qui, dans le cas d'une divergence d'opinions entre ces pays, tâcherait de trouver quelque compromis.

Au cours de son développement historique le peuple estonien a eu des contacts particulièrement étroits, aussi bien économiques que culturels et autres, avec le peuple frère, le peuple finnois. Il faudrait veiller à ce que les événements historiques correspondants soient traités dans la mesure nécessaire par les manuels d'histoire des deux

pays, bien entendu selon leur importance et leur volume historique. De même l'histoire du peuple estonien a eu beaucoup de points de contact avec l'histoire du peuple letton, en particulier à l'antique époque de l'indépendance, dans la période qui suivit avec les luttes pour la liberté, puis au temps de la domination polonaise, ensuite à l'époque du changement de confession au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la période du réveil national, pendant la révolution de 1905 et enfin dans le combat des deux peuples pour l'indépendance et dans leur existence d'états indépendants. Il faudrait veiller à ce que les divers âges de leur histoire soient, dans les manuels scolaires des deux pays, traités dans un esprit de respect et de bonne volonté réciproques, sur la base des résultats des recherches scientifiquement sûrs. Cette dernière exigence se présente bien entendu également à propos des relations réciproques entre l'Estonie et la Lituanie, qui dans le passé ont été moindres, avec un caractère occasionnel.